

TRANSPARENTS

Assemblée Générale ordinaire du 15 mai 2022 – 14 h à 18h

Rapport moral, d'activité et financier 2021 & projections 2022

1/ Introduction à la réunion

- La Présidente précise que les adhérents et les personnes présentes intéressées par l'objet de l'association sont réunies pour participer à l'assemblée générale de TRANSPARENTS, selon l'ordre du jour préalablement adressé par email :
 - 1) Rapport moral, d'activité et financier 2021 - Approbation du rapport et du budget
 - 2) Perspectives et projets 2022 - Approbation du budget prévisionnel 2022
 - 3) Autres questions & échanges
 - 4) Election du Conseil d'administration, puis du bureau.
- La Présidente rappelle les documents adressés à chacun des membres, en accompagnement des convocations.
- Il n'y a pas de question préalable.

2/ Rappel de l'objet de l'association

- Bien que très ancien, la transidentité est un sujet de société plutôt nouveau pour le grand public, porté à sa connaissance par les médias seulement ces dernières années. Des évolutions positives peuvent être constatées quant à la manière d'accueillir et d'accompagner le sujet, même si elles restent insuffisantes bien évidemment. Néanmoins, rien n'a été entrepris pour soutenir les proches (parents, enfants, frères/sœurs...) alors même qu'ils jouent un rôle déterminant. Beaucoup se disent isolés, souvent déstabilisés face à ce sujet au combien complexe, encore malheureusement entaché d'une image négative. La rupture du lien familial est encore fréquente, en plus du retrait social de certaines des personnes directement concernées. Beaucoup de travail reste donc à réaliser pour permettre à l'ensemble de ces personnes de mener une vie personnelle et sociale apaisée.
- L'association TRANSPARENTS a été déclarée en préfecture le 11 mai 2021. Elle a pour objet l'accompagnement des familles et des proches de personnes transidentitaires et la mise en œuvre d'actions concrètes et utiles au bénéfice de ces dernières. Elle met également de l'information à disposition de tout un chacun et réunit des sympathisants. L'idée, in fine, est d'ouvrir la compréhension de tous sur le sujet, de partager et de soutenir, de développer du lien social, de contribuer à dépasser les préjugés, de rassembler et, ainsi, de participer à une société plus citoyenne et fraternelle.
- Implantée à Lyon, l'association est ouverte à un large public, sur tout le territoire français.

- Parce que le mot « transparent » a un sens profond pour les membres et fondateurs, le mode de fonctionnement de l'association est avant tout collaboratif et participatif : réunions du Conseil d'administration aussi souvent que nécessaire, décisions concertées et prises à la majorité des administrateurs, libre parole, consultations régulières des membres via le site internet (recueil de messages, témoignages, mise en contact, enquête, base documentaire, articles, mise en ligne des statuts et PV d'AG...).
- Les retours que nous avons sur TRANSPARENTS sont très encourageants. La promotion a commencé depuis septembre 2021 et doit être poursuivie pour augmenter le nombre d'adhérents. Il s'agit d'une action qui s'inscrit forcément dans la durée.

3/ Bilan de l'année 2021

La présidente puis le trésorier présentent le bilan de l'année 2021 (actions et budget).

3.1 Rappel des principaux objectifs poursuivis

- Créer l'association.
- Concevoir et mettre en place le site internet visant à faire connaître l'association, à informer et à permettre les échanges notamment entre les membres.
- Pour toucher l'entourage, commencer à faire connaître l'association auprès des réseaux concernés par le sujet, en menant diverses actions de communication (ex. : congrès, contacts autres associations...).

3.2 Faits marquants

- Préalablement à la constitution de l'association : étude des besoins (familles, proches, personnes transidentitaires, professionnels de santé et autre public) via des rencontres, appels téléphoniques.
- Conception et mise en œuvre du projet entre septembre 2020 et mai 2021.
- Recherche des premiers partenaires, experts et référents. Recherche d'un partenaire de notoriété publique : choix in fine de Marie-Pierre Pruvot (« Bambi »).
- Contribution du service juridique « vie associative » du Grand Lyon (Métropole) à la rédaction des statuts, à visée d'intérêt général.
- Création juridique de l'association en mai 2021 et autres démarches administratives dont le choix d'un partenaire bancaire : Crédit Agricole Sud-Est – devenu partenaire des publications de l'association (prise en charge de l'impression des plaquettes et flyers, et des frais liés à l'utilisation du compte bancaire).
- Développement du site internet, mis en ligne en septembre 2021 - <https://www.transparents.info/> : il s'agit d'un élément clé du dispositif qui doit permettre de créer un réseau de parents et de proches (géolocalisation et prise de contact entre les membres adhérents, en toute confidentialité). Le coût de développement du site a été offert par ses développeurs en contribution au lancement de l'association. Cela a été d'un apport certain pour l'association compte tenu du prix habituel d'un site présentant ces fonctionnalités (évalué au minimum à 6000 €). Sa mise en place a été retardée à la suite de l'incendie subi par l'hébergeur.



- Prises de contact pour présentation de TRANSPARENTS auprès d'autres associations : le Refuge France, CONTACT France, centre LGBTI Lyon, Grandir Trans, Chrysalide Lyon, RITA...
- Participation au congrès TRANS-SANTÉ France, à Lille, en septembre 2021. Tenue d'une table d'information. Distribution de flyers et d'affiches. Contribution de la Présidente à la table-ronde « le non-respect de l'expression de genre peut-il être intégré dans le standard juridique de la maltraitance ? comment lutter face aux thérapies de conversion et aux violences faites aux mineurs durant leur parcours ».
- Présentation des éléments du congrès auprès de la fondation AJD du Rhône en décembre 2021.
- Prise de contact avec des professionnels de santé et distribution d'affiches, au fil des opportunités.
- Prise de contact avec Laurence Vanceunebrock, députée de l'Allier.
- Réalisation d'une première demande de subvention à la ville de Lyon (services « action sociale » et « mission égalité »), en décembre 2021.

3.3 Constats partagés par les membres présents

- Un très bon accueil a été donné à l'objet de l'association par les publics sollicités. Une initiative dite « novatrice, intéressante, comblant un vide certain, un autre d'angle d'approche... », félicitée et encouragée.
- Un nombre significatif d'actions déployées pour faire connaître l'association, malgré une première année d'existence courte (> sept 2021) et un nombre encore réduit de membres.
- Des pistes de collaboration avec d'autres associations, encore en cours d'exploration.
- Une dizaine d'adhérents en trois mois. Cela peut sembler peu, mais c'est déjà un 1er pas, dans un environnement où il est difficile de se faire connaître, et en considération des limites rencontrées par les actions de communication menées du fait du peu de ressources financières dont a disposé l'association.
- Des actions à poursuivre en 2022 pour élargir les retombées.

3.4 Budget 2021

- Pour la 1ère année de lancement, le budget élaboré en mai 2021 prévoyait des dépenses limitées à 1600 €, la dépense principale relative au développement du site, évaluée sur le marché à plus de 6 000 €, étant prise en charge à titre bénévole. Les recettes étaient constituées d'un don de 100 € d'une société qui s'y était engagée et de 1500 € de subvention. A ce stade, il n'était pas considéré un apport des cotisations, étant donné qu'il était attendu que les adhésions soient limitées - pour cette année de lancement - aux membres actifs contributeurs pour lesquels une gratuité est accordée.
- Dans les faits, les recettes ont été inférieures à ce qui était envisagé. L'association n'a pas pu en effet déposer de demandes de subvention, la mise en œuvre du site, qui était considéré comme devant exister pour venir

à l'appui de ces demandes, ayant été retardée par l'incendie chez l'hébergeur. Elle n'a pu avoir lieu qu'en septembre 2021. A cette date, le dépôt des demandes de subvention 2021 était malheureusement déjà clôt. En revanche, la société qui s'était engagé à faire un don a porté celui-ci à 500 € pour permettre à l'association de faire face à ses dépenses incontournables, et 4 adhésions payantes ont été enregistrées en fin d'année, ce qui a permis de porter le montant des recettes à 540 €.

- Le partenariat noué avec le Crédit Agricole Centre Est qui a financé l'édition des flyers et les frais bancaires, la prise en charge par les prestataires des charges d'administration du site internet pour ses 1ers mois d'existence et, enfin, la prise en charge par la fondation AJD des frais d'un des deux administrateurs participant au congrès TRANS-SANTE France ont permis à l'association de limiter ses coûts, tout en maintenant les actions prévues. Le coût des actions menées s'est établi à 849,96 €. Les recettes s'établissant à 540 €, la Présidente a accepté de faire l'avance de ses frais de déplacement (373,51 €). Le montant correspondant a été porté en dette, ce qui a permis de maintenir un crédit positif de trésorerie s'établissant à 73,55 €.

3.5 Vote du bilan 2021 et approbation des comptes 2021

- Le rapport moral et d'activité présenté par la présidente et soumis à délibération est approuvé à l'unanimité (adhérents présents et représentés).
- Le bilan financier présenté par le trésorier et soumis à délibération est approuvé à l'unanimité (adhérents présents et représentés).
- Les adhérents présents et les personnes présentes intéressées par l'objet de l'association félicitent l'esprit de l'association et les actions déjà menées.

4/ Actions prévisionnelles et budget 2022

La présidente puis le trésorier proposent les orientations 2022 (actions et budget).

4.1 Objectifs à poursuivre en 2022

- Poursuivre les actions de communication pour faire connaître TRANSPARENTS. Viser au moins une quarantaine de membres payants à fin décembre 2022, dont certains intéressés par être au CA (émulsion, répartition des tâches...) :
- Réaliser une communication presse et autres médias
- Poursuivre les contacts en cours : associations, professionnels de santé notamment
- Être présent si possible sur les réseaux sociaux
- Viser l'édition d'un livre témoignage dont les droits d'auteur seront reversés à l'association
- Maintenir et ajuster le site internet <https://www.transparents.info/> , pièce maîtresse du dispositif, mis en place par l'association pour se faire connaître, établir des liens avec ses membres et organiser les actions trans-soutien. Professionnaliser le référencement. Continuer à le renseigner, à faire vivre l'enquête en page d'accueil, bilbliodoc et les témoignages
- Démarrer les actions auprès des proches : temps de partage entre les adhérents, groupes de paroles...

- Commencer à structurer et à déployer des actions au titre de TRANS-SOUTIEN, notamment le financement du soutien auprès des personnes transidentitaires en cours de transition et en situation précaire – cf. explications sur le site internet <https://www.transparents.info/trans-soutien/>)
- Augmenter les ressources de l'association ex. : dons/sponsors, appels à projet, subventions publiques.

4.2 Budget prévisionnel 2022

Dépenses

- Le budget de dépenses avec sa répartition est le suivant :

	Charge fixe de fonctionnement	Budget incompressible	Financement actions sur territoire Lyon	Financement actions élargies à France entière	Total
Actions de communication		1440 € (+360 €)		1560 €	3 000 € (+360)
Site internet		1410 €		840 €	2 250 €
Actions à destination des proches			950 € (+200€)	1400 €	2 350 € (+200€)
Actions TRANS SOUTIEN			3 000 €	12 000 €	15 000 €
Frais fixes	900 € (+ 20€)				900 € (+20€)
TOTAL DEPENSES	900 € (+20€)	2 850 € (+360€)	3950 € (+200€)	15 800 €	23 500 € (+580€)
Sous-totaux	900€	6800 €		15 800 €	

Les chiffres entre parenthèses représentent les apports dans le cadre des partenariats.

Recettes

- Le budget des recettes avec sa répartition est le suivant :

	Charge fixe de fonctionnement	Budget incompressible de communication et financement des actions sur le territoire Lyonnais	Financement actions élargies à France entière	Total
Total dépenses	900€	6800 €	15 800 €	23 500€
Autofinancement par l'association	900 €			900 €
Ville et métropole de Lyon		6 800 €		6 800 €
Appel à projet de l'Etat			15 800 €	15 800 €
Total recettes	900€	6800 €	15 800 €	23 500€

3.5 Vote des actions prévisionnelles et budget 2022

- Les actions prévisionnelles et le budget associé sont approuvés à l'unanimité (adhérents présents et représentés).
- L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée.